

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
DU 17 FEVRIER 1986

Etaient présents :

Monsieur J.C ANGUE
Monsieur J.B CARPENTIER
Monsieur P. FLORENT
Monsieur J. GERBER
Monsieur F. MACHELARD
Monsieur N. MALVACHE
Monsieur J. OUDIN
Monsieur Y. RAVALARD
Monsieur R. SOENEN
Monsieur G. THOMIN
Monsieur D. WILLAEYS

Ont donné pouvoir :

Madame C. CAMION à Monsieur MACHELART
Monsieur P. LECOCQ à Monsieur J.B CARPENTIER
Monsieur M. LE RAY à Monsieur J.B CARPENTIER
Monsieur M. MARTIN à Monsieur G. THOMIN

Ordre du jour :

1. Avis sur le projet de D.E.S.S. Audiovisuel.
2. Avis sur les projets possibles de Relations Internationales.

1. Approbation du Compte-Rendu du 17 Décembre 1985

Le Compte-Rendu rendu est approuvé.

2. Avis sur le projet de D.E.S.S. Sciences et Techniques de la Communication Audiovisuelle.

Le DESS a été habilité pour 1 an en 1984-1985. Il comporterait alors 2 mentions :

. une mention "production audiovisuelle" orientée vers l'ingénierie en vidéo et son et comportant des enseignements en scénographie et Arts du spectacle.

. une mention "médias" élaborée en concertation avec l'Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) de LILLE visant à apporter un complément de formation audiovisuelle aux diplômés de l'ESJ. Le Conseil d'Administration de l'ESJ, considérant que le projet relativisait la formation de l'Ecole s'est finalement prononcé contre.

Dans le cadre de la campagne d'habilitations de 1985, le dossier a été représenté en supprimant la référence aux arts du spectacle ainsi que la mention "médias". En revanche, il n'a pas été possible de donner suite à une demande de la lettre de navette concernant les débouchés et l'insertion professionnelle des étudiants. En effet, le DESS ayant été ouvert en Octobre 1984 il n'était pas envisageable de donner un bilan d'insertion en Mars 1985.

L'habilitation a été supprimée en Juin 1985 mais la décision était assortie d'une recommandation de représenter le dossier.

Des contacts ont été pris en Novembre 85 avec Monsieur OUDIN, Responsable du G.E.T. qui a bien voulu conseiller l'Université pour l'élaboration du nouveau dossier.

La nouvelle demande d'habilitation tient le plus grand compte de ces contacts. Elle fait le bilan de l'insertion des diplômés de 1984-1985 (tous embauchés sauf un qui poursuit ses études aux U.S.A.). Elle présente aussi des lettres des milieux professionnels encourageant cette formation et offrant stages et emplois.

Enfin le nouveau dossier, qui a fait l'objet d'un avis très favorable du Conseil de l'UER Sciences et du Conseil d'Administration de l'Université, a reçu le soutien de la mission URBA 2000.

Dans ces conditions le Conseil Scientifique émet un avis très favorable à l'unanimité.

3. Projets de Relations Internationales 1986 et 1987.

Monsieur FLORENT souligne, en préambule, la nécessité de développer ce type de relations soit avec les pays industrialisés soit avec les pays en voie de développement.

Plusieurs Universités ont mis en place une structure complète pour ces relations : logement, diplômes.

La DRCI souhaite accentuer maintenant ses programmes avec la Communauté Européenne (programme COMET notamment). Un dispositif impliquant les entreprises serait à mettre en place. Déjà deux actions sont en cours (M. FROLHY, M. FLORENT).

Des créations de postes sont envisagées, des postes gagés également.

La formation des formateurs fait partie également d'actions envisageables (beaucoup de lycées techniques ont répondu favorablement).

Enfin, il existe une forte demande de professeurs étrangers pour effectuer un congé sabbatique. Néanmoins, subsiste, à l'évidence, le problème de logement pour ces professeurs.

Pour ce dernier point, il est envisageable d'aménager le logement de la bibliothèque Universitaire, mais le Recteur est totalement opposé à cette subvention. En 1985, ont été attribués par la D.C.R.I. 50 000 F pour des relations avec l'Allemagne et avec la Grande Bretagne, elles ont été affectées à l'I.U.T. et à l'E.N.S.I.M.E.V.

Une nouvelle circulaire sera envoyée prochainement pour les actions internationales 1986.

Faisant le bilan des actions internationales au cours de ces dernières années, il est souligné que les résultats obtenus par le service de Relations Internationales sont irréguliers, ce service ne pouvant gérer essentiellement l'existant.

En outre, il apparaît que certains appels d'offre n'ont pas connu le succès voulu (exemple appel d'offres CIFOP).

Il est souligné également que les Relations avec la Belgique sont peu développées et en conséquence proposé qu'une priorité soit affichée pour la mise en place de nouvelles relations avec ce pays voisins.

Il semble que certains projets dans ce domaine sont à l'étude à l'initiative de certains organismes consulaires et de certaines composantes de l'Université.

Afin de mettre en place rapidement des relations avec la Belgique, le Conseil propose la prise en charge des frais de mission au nom de l'Université toute entière, suggère que Monsieur FLORENT propose un programme de contacts avec les Universités Belges d'ici Juillet 1986.

4. Participation au salon APPLICA

A ce jour, trois initiatives sont à soulignées :

- le laboratoire d'Informatique,
- l'A.D.E.M.I.R.,
- la Productique.

suite à un appel d'offres du service des Relations Extérieures, de Décembre 1985.

Il est suggéré que cet appel d'offres soit aussi appuyé par des contacts plus humains, c'est-à-dire en dépassant le simple envoi de circulaires.

En conclusion, le Président regrette le peu d'initiatives spontanées au service de l'Université pour ne pas dire l'inexistence de ces initiatives, et remercie les participants.

H. Valade

J. M. de